Fondation John BOST

En partenariat avec
l'Association Française de Psychiatrie
la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine

Colloque des 27 et 28 mars 2014 à Artigues-près-Bordeaux (33)

Au-delà de la maladie et du handicap, se rétablir ?

www.johnbost.org

27 et 28 mars 2014

AU-DELA DE LA MALADIE ET DU HANDICAP, SE RETABLIR ?

Un concept nouveau – le rétablissement – émerge aujourd'hui, en France, dans les pratiques médico-sociales et sanitaires. Il traduit la notion de « recovery » développée dans les pays anglo-saxons.

Le concept de rétablissement pose que l'individu, parallèlement à sa condition de malade et de personne handicapée, peut aussi s'organiser selon sa problématique, participer, à sa mesure, à la vie sociale. Se rétablir, c'est s'appuyer sur les capacités à vivre à travers sa pathologie et malgré ses déficiences, invalidités et limitations fonctionnelles. Se rétablir, c'est l'idée, profondément éthique, que l'individu garde, à travers ses épreuves, une part irréductible qui ouvre sur l'espérance, la prévision de son devenir, la mise en récit de sa trajectoire. La créativité personnelle peut permettre de revendiquer ses droits, et de se regrouper avec ses semblables pour développer une entraide mutuelle.

Centrée sur les capacités personnelles et le devenir de l'individu, la notion de rétablissement invite à repenser les relations des professionnels avec ceux et celles dont ils s'occupent. Il ne s'agit plus de viser exclusivement la guérison de la maladie (même si le soin demeure nécessaire), ni de compenser des déficiences (même si cela reste indispensable) mais bien d'aider le sujet, comme disent les psys, ou la personne comme disent les accompagnants, dans un processus d'affirmation de sa position d'acteur de sa propre vie.

Le concept de rétablissement, jusqu'ici principalement utilisé pour des personnes atteintes de schizophrénie, peut-il avoir de l'intérêt pour d'autres types de souffrances psychiques et de déficiences mentales ? Peut-il contribuer à des évolutions dans les représentations de notre travail quel qu'en soient les contextes ? Peut-il permettre de mieux comprendre les vécus de chronicité ? Peut-il servir de référence pour tenter de combler le fossé qui perdure entre le domaine sanitaire et celui du médico-social ? N'est-il qu'un mot à la mode pour masquer les divergences liées aux routines des pratiques et aux modalités clivantes de financement et à leurs insuffisances ? Quelles sont ses limites ? Peut-il s'appliquer, et avec quels aménagements, aux cas les plus sévères de déficiences voire de polyhandicaps ? Quelles réflexions éthiques et philosophiques l'usage du concept de rétablissement mobilise-t-il ?

La Fondation John BOST, qui a une longue expérience des soins psychiques et de l'accompagnement au long cours des personnes handicapées, vous invite à venir partager et enrichir ces questionnements en approfondissant cette notion de rétablissement dans un colloque en partenariat avec l'AFP (Association Française de Psychiatrie) et la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine.

LA FONDATION JOHN BOST

Créée en 1848, la Fondation John BOST est une institution protestante à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1877. La Fondation John BOST a une vocation sanitaire et médico-sociale et se situe dans le cadre des prises en charge de moyenne et longue durée.

Elle dispose d'environ 1 000 places, réparties dans 23 structures ou pavillons, où sont accueillies et soignées des personnes handicapées, malades psychiques ou mentales et des personnes âgées dépendantes. Ces résidents vivent dans un environnement ouvert, paisible, « sans murs ni clôture ».

Actuellement, plus de 1 400 salariés constituent des équipes pluridisciplinaires de formations diverses : médicale, paramédicale, soignante, éducative, administrative, technique, ainsi que des services généraux.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Promouvoir la spécialité psychiatrique est la vocation première du SPF, le Syndicat des Psychiatres Français. Ce sont là la force et la responsabilité majeure de cette formation de rassemblement et d'union des psychiatres, qui représente et défend leurs intérêts professionnels, tout mode d'exercices confondus (exercice libéral, public ou associatif).

Susciter et valoriser la réflexion scientifique est la mission essentielle de l'Association Française de Psychiatrie (AFP) qui, aux côtés du SPF, favorise des échanges à la fois nationaux et régionaux, tout en apportant sa contribution dans le cadre de rencontres internationales.

En outre, l'AFP participe activement à la réflexion concernant le développement professionnel continu. Le SPF et l'AFP contribuent ainsi à faire évoluer la spécialité psychiatrique pour le bien commun.

LA FEDERATION D'AIDE A LA SANTE MENTALE CROIX-MARINE

La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine créée en 1952, reconnue d'utilité publique, est inscrite dans la dynamique de transformation des conditions de vie des personnes atteintes de troubles mentaux et de leur traitement. Elle fédère et représente auprès des pouvoirs publics et des partenaires, 300 associations et 130 établissements du champ de la santé mentale.

Sa particularité et sa force est de réunir aussi bien des acteurs du sanitaire que du social et du médico-social, de la psychiatrie adulte que de la pédopsychiatrie, du secteur public que du privé ou du secteur associatif. Elle permet ainsi aux diverses catégories professionnelles du soin et du social (psychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistants sociaux…) de partager leurs expériences et leur réflexion en restant accessible aux usagers et aux familles.

Programme du **27 mars 2014**

Matinée

8 h 30 *Accueil*

9 h 00 **Allocution de bienvenue et d'ouverture**
Pasteur Christian Galtier, directeur général de la Fondation John BOST
Pr Michel Botbol, secrétaire général AFP
Dr Bernard Durand, président FASM

Matinée animée par le Docteur Jacques Constant, psychiatre, ancien chef de secteur de psychiatrie infanto-juvénile à Chartres, président du Comité éthique et scientifique de la Fondation John BOST

9 h 30 **Se rétablir, une nouvelle perspective, un nouveau paradigme**
Dr Bernard Pachoud, maître de conférences en psychologie clinique (Université Paris VII)

10 h 30 **Le rétablissement, une lecture philosophique et théologique**
Pasteur Marcel Manoël, ancien président de l'Eglise réformée de France, président de la Fondation Diaconesses de Reuilly

11 h 30 *Pause café*

12 h 00 **Discussion** avec la salle

13 h 00 *Déjeuner*

Après-midi

Animé par le Docteur Bernard Kierzek, psychiatre,
directeur des services médicaux de la Fondation John BOST

14 h 30 **Le rétablissement dans les pratiques et références nord-américaines**
Pr Michel Botbol, professeur de psychiatrie de l'enfant à l'Université de Brest, secrétaire général de l'Association Française de Psychiatrie

15 h 30 **Le rétablissement émergence dans les pratiques et références françaises**
Dr Bernard Durand, psychiatre, président de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine

16 h 30 **Psychiatrie de secteur, réhabilitation, rétablissement : limite des modèles**
Dr Thierry Trémine, psychiatre, ancien chef de secteur à Aulnay-sous-Bois, rédacteur en chef de l'*Information Psychiatrique*

17 h 30 **Discussion** avec la salle et fin de journée

Programme du **28 mars 2014**

Matinée

Animée par le Professeur Jacques Hochmann, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant à l'Université Claude Bernard (Lyon), membre honoraire du Conseil d'administration de la Fondation John BOST

9 h 00 **Les obstacles au changement chez ceux qui souffrent de troubles psychotiques**
Dr Marcel Sassolas, psychiatre, psychanalyste, président de l'association Santé Mentale et Communautés (Villeurbanne)

10 h 00 **Schizophrénie et rétablissement**
Dr Cheliout, psychiatre à la Fondation John BOST (Ile de France)

11 h 00 *Pause café*

11 h 30 **Le rétablissement mode d'emploi**
Dr Giuliana Galli-Carminati, psychiatre responsable du secteur de la déficience mentale aux Hôpitaux Universitaires de Genève

12 h 30 **Discussion** avec la salle

13 h 00 *Déjeuner*

Après-midi

Animé par le Professeur Manuel Bouvard, professeur de psychiatrie de l'enfant à l'Université de Bordeaux, responsable du Centre Ressources Autisme Aquitaine

14 h 30 **Des particularités aux compétences : quelle intégration pour l'adulte avec autisme ?**
Dr Dominique Fiard, Centre Expertise Autisme Adulte, CEAA centre hospitalier (Niort)

15 h 30 **Table ronde avec la participation de monsieur Michel Laforcade directeur général de l'ARS d'Aquitaine**
Avec le Professeur Manuel Bouvard, le Pasteur Olivier Pigeaud, vice-président du Conseil d'administration de la Fondation John BOST, et les docteurs Bernard Pachoud, Thierry Trémine et Jacques Constant

17 h 00 Discussion avec la salle et fin du colloque

Comité éthique et scientifique de la Fondation John BOST

Docteur Jacques Constant
Docteur Jacques-David Beigbeder
Professeur Jean-Didier Vincent
Professeur Jacques Hochmann
Monsieur Hubert Dadre
Professeur Claude Levain
Professeur Olivier Abel
Monsieur Christian Feuillette
Pasteur Christian Galtier
Docteur Bernard Kierzek
Pasteur Marcel Manoël

Informations pratiques

Inscription obligatoire
Inscription via le site de la Fondation John BOST : **www.johnbost.org**
Droits d'inscription
200 euros à titre individuel
250 euros au titre de la formation continue (éligible au plan de formation de votre établissement)
Numéro de déclaration d'activité (Ce.F) : 72 24 000 13 24
Reconnaissance DPC en cours

Accès

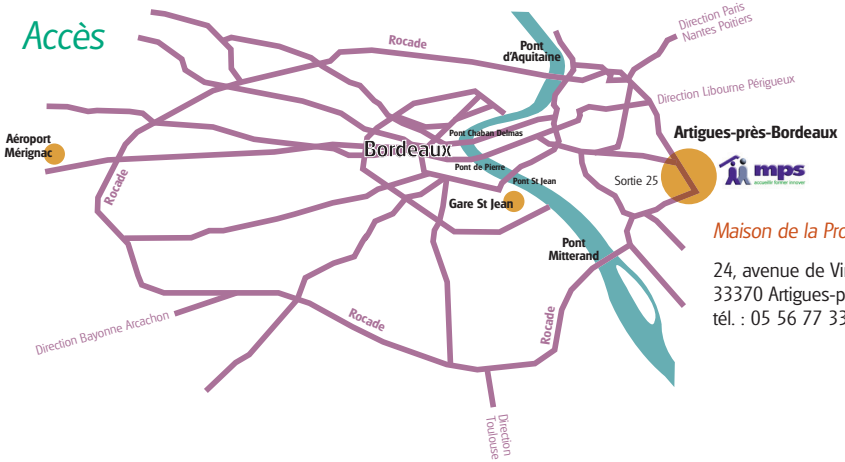

Maison de la Promotion Sociale

24, avenue de Virecourt
33370 Artigues-près-Bordeaux
tél. : 05 56 77 33 33

Depuis la gare St-Jean
En tramway uniquement - horaires : http://www.infotbc.com
Prendre le tramway ligne C, direction « Les Quinconces » - Arrêt « Porte de Bourgogne »
Changement Tramway ligne A, direction « Floirac Davremont » - Arrêt « Jean Zay » ou « La Marègue » - puis 800 m à pied.
En bus et en tramway (sans marche à pied)
Prendre le Tramway ligne C, direction « Les Quinconces » - Arrêt « Porte de Bourgogne »
Changement Tramway ligne A, direction « Floirac Davremont » - Arrêt « La Butinière »
Prendre le Bus n°27 et descendre à l'arrêt « Virecourt », devant le site de la MPS.

Renseignements

Fondation John BOST – Nadège Younaki
05 53 58 01 03 – nadege.younaki@johnbost.fr

www.aggelos.fr évaluée AFAQ 26000 par AFNOR Certification